



Délibération du Comité syndical N° 959-07-23

Objet : Approbation du modèle de convention pour le programme LEADER 2023/2027 et autorisation de sa signature par le Président

L'an deux mille vingt-trois, le douze-juillet à dix heures, le comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Pontivy dans les locaux de Pontivy Communauté – sur convocation de son Président, Claude VIET.

Etaient présents : ROBIN Guénaël, HAMON Stéphane, ROSELIER Pascal, LE BOUEDEC Joseph, LE BRETON Bernard, POURCHASSE Michel, VIET Claude, MARIVAIN Joël (suppléant), LE DENMAT Éric (suppléant), LE BRIS Claude-Albert (suppléant)

Etaient excusés : ROLLAND Benoit, LE STRAT Sylvette, LE CORF Henri, GANIVET Laurent, GARNIGON Michel, AUDO Daniel

Autres personnes : GUILLAUME Lucie, LEURETTE Romain, MORIN Francis

Secrétaire de séance : HAMON Stéphane

Date des convocations : 5 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : 10

Exposé des motifs

En réponse à l'appel à candidature lancée par la Région Bretagne pour le programme LEADER 2023-2027, le GAL du PAYS DE PONTIVY a déposé une candidature. Cette dernière a été retenue pour un montant de 875 895 €.

Le président expose la stratégie d'ensemble du GAL du Pays de Pontivy :

- Déclinaison de la stratégie en fiches actions opérationnelles
- Les domaines et contexte d'intervention, les types d'opérations éligibles, les critères d'éligibilité spécifiques
- Les montants minimum et maximum par opération
- Le plan financier ou maquette financière de l'enveloppe

L'ensemble de ces éléments sont formalisés dans la convention et ses annexes. Le modèle de convention a été transmis par la Région, autorité de gestion régionale, et comporte les éléments suivants :

Convention_ AGR_GAL
Annexe_1_ Périmètre GAL
Annexe_2_ Stratégie
Annexe_3_ Fiches action : projets + ingénierie + coopération
Annexe_4_ Plan financier simplifié
Annexe_5_ Circuits
Annexe_6_ Liste des structures pour le comité : titulaires / suppléants
Annexe_7_ Trame Règlement intérieur

Envoyé en préfecture le 19/07/2023

Reçu en préfecture le 24/07/2023

Affiché le

ID : 056-255613416-20230712-959_07_23-DE

Délibération du
Comité syndical
N° 959-07-23

Objet : Approbation du modèle de convention pour le programme LEADER 2023/2027 et autorisation de sa signature par le Président

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Claude VIET, Président du Syndica Mixte du Pays de Pontivy ;

⇒ **Après en avoir débattu, le Comité syndical approuve le modèle de convention et autorise le président du syndical mixte du Pays de Pontivy, M. VIET Claude, à signer la convention et ses annexes.**

Fait à Pontivy,
Le 12 juillet 2023
Le Président,
Claude VIET

